

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE SOUMAHORO TRAVAUX PUBLIQUE »

Siège Abidjan, YOPOUGON, Cité Novalim ; lot 209 ;
ilot 97 ; Immeuble 2" étage;21 BP 15 Abidjan 21., Lot
209, Ilot 97

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 23 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE SOUMAHORO
TRAVAUX PUBLIQUE »

Objet : Bâtiment-travaux publique-électrification
générale-équipement et fourniture de maison.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, YOPOUGON, Cité Novalim ; lot 209 ;
ilot 97 ; Immeuble 2" étage;21 BP 15 Abidjan 21., Lot 209,
Ilot 97

Dirigeant(s) M SOUMAHORO MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04804 du 22/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28640/GTCA/RC/2024 du 22/05/2024

